

SERVICES VILLE / AGGLO / CIAS

Service : _____

Adresse : _____

Code Postal : ____|____|____|____|____| Ville : _____

Tél : ____|____|____|____|____|____|____|____|____|____|

@: _____

_____, responsable du service, autorise le personnel dont la liste suit, à emprunter, dans les bibliothèques d'Agglopolys.

Conformément au règlement intérieur, vous pouvez emprunter :

- **40 imprimés (livres, presse)**
- **30 CD**
- **15 partitions**

Les bibliothèques publiques **ne sont pas autorisées à prêter des CDROM, VHS et DVD** pour une diffusion hors du cercle familial. La durée de prêt est de **7 semaines non renouvelables**. Nous vous engageons à respecter ce délai car à défaut **une pénalité de retard** (0,15cts par semaine et par document) sera demandée.

Les documents empruntés sont **sous votre responsabilité**. Tout document perdu ou détérioré sera remboursé ou remplacé, par vos soins.

Votre carte est utilisable **uniquement à des fins professionnelles**.

Blois le : ____|____|____|

Signature du responsable du service

Nom des personnes autorisées à emprunter avec la carte du service : _____

BIBLIOTHEQUES D'AGGLOPOLYS

Bibliothèque Abbé-Grégoire
4/6 Place Jean Jaurès
41000 BLOIS
Tél. : 02 54 56 27 40

La Médiathèque Maurice-Genevoix
rue Vasco-de-Gama
41000 BLOIS
Tél. : 02 54 43 31 13

Médiathèque de Veuzain-sur-Loire/Agglopolys
3 rue du Vieux Moulin
41350 VEUZAIN-SUR-LOIRE
Tél. : 02 54 20 78 00

Mail : bibliotheques@agglopolys.fr
Site web : bibliotheques.agglopolys.fr

